

ANNEXE 1

BACCALURÉATS FRANÇAIS

Séries actuelles du baccalauréat (à partir de 1995)

séries	Spécialités	à partir de	jusqu'en	Code à reporter dans le dossier d'inscription
Bac généraux				
L	- Littéraire	1995		L
ES	- Économique et social	1995		ES
S	- Sciences de la vie et de la terre	1995		SVT
	- Biologie	1995		BIO
	- Technologie	1991	2001	TEC
	- Sciences pour l'ingénieur	2002		SCI
INTER	- Bac International		2010	0001
EURO	- Bac Européen	2011		0002
Bac technologiques				
STI	- Sciences et technologies industrielles			
	arts appliqués	1998		SIAR
	génie civil	1995		SICI
	génie électronique	1995		SIEL
	génie énergétique	1995		SIEN
	génie électrotechnique	1995		SIET
	génie des matériaux	1995		SIGM
	génie mécanique	1995		SIM
	génie optique	1998		SIOP
STD2A	- Sciences et technologies du design et des arts appliqués	2013		TD2A
STD2A	- Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	2013		TI2D
STL	- Sciences et technologies de laboratoire	1995		SL
STT	- Sciences et technologies tertiaires			
	action et communication administratives	1995	2006	STAA
	action et communication commerciales	1995	2006	STAC
	comptabilité et gestion	1995	2006	STCG
	informatique et gestion	1995	2006	STIG
STMG	- Sciences et technologies du management et de la gestion			
	gestion et finance	2014		STGF
	ressources humaines et communication	2014		STRH
	systèmes d'information de gestion	2014		STSI
	mercatique	2014		GME
STG	- Sciences et technologies de la gestion			
	comptabilité et finance d'entreprise	2007	2013	SGCF
	communication et gestion des ressources humaines	2007	2013	SGRH
	gestion des systèmes d'information	2007	2013	SGSI
	mercatique	2007	2013	SGME
SMS	- Sciences médico-sociales	1995	2008	SMMS
ST2S	- Sciences et technologies de la santé et du social	2009		ST2S
AGR	- Sciences et technologies du produit agro-alimentaire	1995	2007	STPA
	- Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	1995	2007	STAE
	- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	2008		STAV
STHR	- Sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration	2018		HOT
TMD	- Techniques de la musique et de la danse, option instrument			F11
	- Techniques de la musique et de la danse, option danse			F11P
Bacs professionnels				
Bacs professionnels industriels				0021
Bacs professionnels tertiaires				0022
Bacs professionnels agricoles				0023

Anciennes séries du baccalauréat (avant 1995)

Séries	Spécialités	Jusqu'en	Code à reporter dans le dossier d'inscription
Bac généraux			
A	Philosophie - Lettres	1994	A
A1	Lettres - Sciences	1994	A1
A2	Lettres - Langues	1994	A2
A3	Lettres - Arts	1994	A3
A4	Langues - Mathématiques	1985	A4
A5	Langues	1985	A5
A6	Éducation musicale	1983	A6
A7	Arts plastiques	1983	A7
B	Sciences économiques et sociales	1994	B
C	Mathématiques et sciences physiques	1994	C
D	Mathématiques et sciences naturelles	1994	D
D'	Mathématiques et sciences et techniques agronomiques	1994	DP
E	Mathématiques et technique	1994	E
Bac technologiques			
F1	Construction mécanique	1994	F1
F2	Électronique	1994	F2
F3	Électrotechnique	1994	F3
F4	Génie civil	1994	F4
F5	Physique	1994	F5
F6	Chimie	1994	F6
F7	Biologie, option biochimie	1994	F7
F7P	Biologie, option biologie	1994	F7 P
F8	Sciences médico-sociales	1994	F8
F9	Équipement technique-bâtiment	1994	F9
F10	Microtechnique	1994	F10
F10A	Microtechnique, option appareillage	1994	F10A
F10B	Microtechnique, option optique	1994	F10B
F11	Musique	-	F11
F11P	Danse	-	F11P
F12	Arts appliqués	1998	F12
F	Spécialité non précisée	1994	F
G1	Techniques administratives	1994	G1
G2	Techniques quantitatives de gestion	1994	G2
G3	Techniques commerciales	1994	G3
G	Spécialité non précisée	1994	G
H	Techniques Informatiques	1994	H
HOT	Hôtellerie	2017	HOT
Bacs professionnels			
Bacs professionnels industriels			0021
Bacs professionnels tertiaires			0022
Bacs professionnels agricoles			0023

Mention du baccalauréat

Mention obtenue au baccalauréat	Code à reporter dans le dossier d'inscription
Très bien	TB
Bien	B
Assez-bien	AB
Passable	P

DIPLOMES FRANÇAIS D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Libellé du diplôme	Code à reporter dans le dossier d'inscription
Certificat de capacité en droit	0030
Titre français admis nationalement en dispense du bac (arrêté du 25 août 1969)	0032
ESEU A	1994 0033
ESEU B	1994 0034
DAEU A	1995 DAEA
DAEU B	1995 DAEB

DIPLOMES ETRANGERS DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES

Libellé du diplôme	Code à reporter dans le dossier d'inscription
Titre étranger de fin d'études secondaires, dont « baccalauréats » délivrés par les pays étrangers	0031

SANS BACCALURÉAT NI DIPLOME PERMETTANT L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Libellé du diplôme	Code à reporter dans le dossier d'inscription
Validation d'études, expériences professionnelles ou, acquis personnels (autorisant l'accès à la formation)	0036
Autres cas de non titulaire du baccalauréat (formation niveau infra bac)	0037

ANNEXE 2

Codes des catégories socio-professionnelles

11	Agriculteurs sur petite exploitation	(cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, patrons pêcheurs)	55	Employés de commerce (vendeurs, caissiers, pompistes)	
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation		56	Personnels des services directs aux particuliers (serveurs de cafés, restaurants, manucures, esthéticiennes, coiffeurs salariés, gardiennes d'enfants, concierges)	
13	Agriculteurs sur grande exploitation		62	Ouvriers qualifiés de type industriel ((mécaniciens, soudeurs, tourneurs, ajusteurs, mineurs)	
21	Artisans (petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers...)		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal (jardiniers, métiers de bouche et métiers d'art)	
22	Commerçants et assimilés (commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtels, agents immobiliers, agents d'assurances)		64	Conducteurs, routiers, livreurs, chauffeurs,	
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (PDG, administrateurs de sociétés, entrepreneurs, grossistes)		65	Manutentionnaires, caristes, dockers, magasiniers	
31	Professions libérales (médecins, dentistes, psychologues, pharmaciens, vétérinaires, avocats, notaires, conseillers juridiques, architectes, experts-comptables)		67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	(ouvriers spécialisés (OS), manœuvres)
33	Cadres de la Fonction publique (catégorie A de la Fonction publique et assimilés : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers et élèves officiers des armées et de la gendarmerie)		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	
34	Professeurs, professions scientifiques (personnels de direction des établissements scolaires, professeurs agrégés et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs, médecins hospitaliers, internes des hôpitaux)		69	Ouvriers agricoles (élevage, maraîchage, horticulture, viticulture, marins pêcheurs)	
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles (écrivains, journalistes, artistes, bibliothécaires, conservateurs de musée)		71	Retraités agriculteurs exploitants	
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (directeurs commerciaux, directeurs des personnels, fondés de pouvoir)		72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise	
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (directeurs techniques, directeurs de production, personnel navigant (aviation civile), officiers de la marine marchande)		74	Retraités cadres	
42	Instituteurs et assimilés (PEGC, maîtres auxiliaires, maîtres d'internat, surveillants d'externat, conseillers d'éducation, surveillants)		75	Retraités professions intermédiaires	
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social (infirmières, puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels, préparateurs en pharmacie)		77	Retraités employés	
44	Clergé, religieux		78	Retraité ouvriers	
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique (catégorie B de la Fonction publique, contrôleurs PTT, impôts, inspecteurs et officiers de police, adjudants, secrétaires d'administration)		81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé (Remarque : les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession)	
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (secrétaires de direction, représentants, rédacteurs d'assurance, comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, photographes)		84	Etudiant sans activité professionnelle	
47	Techniciens (dessinateurs industriels, projeteurs, géomètres, pupitreurs, programmeurs)		85	Sans profession - 60 ans (hors retraité)	
48	Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtres d'équipage, chefs de chantier)		86	Sans profession + 60 ans (hors retraité)	
52	Employés civils et agents de service de la Fonction publique (préposés des PTT, employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, huissiers de la Fonction publique, aides éducateurs)		99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	
53	Policiers et militaires (gardiens de la paix, gendarmes)				
54	Employés administratifs d'entreprise privée (employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, hôtesses d'accueil)				

Le PASS'UBFC

Remis par votre scolarité lors de votre première inscription, le PASS'UBFC est à conserver toute la durée de vos études et payant en cas de perte. L'année universitaire est indiquée par un autocollant.

C'est une **carte d'identification pour la scolarité et les examens** (carte d'étudiant) « tout en un » qui vous donne aussi accès à des services. Elle est la même, en Franche-Comté et en Bourgogne, dans tous les établissements membres d'UBFC. Elle vous permet d'emprunter dans les bibliothèques universitaires, d'accéder à des espaces réservés (laboratoires, salles informatiques ou équipées, activités sportives étudiantes, résidences...). Adossée au système monétique « Izly » du CROUS, elle vous permet, si vous la créditez, de manger dans les restaurants universitaires.

A réception de votre PASS'UBFC

1/ **Activez votre compte de messagerie @univ-fcomte.fr**

Sur l'adresse <http://ent.univ-fcomte.fr> rubrique «Aide à la connexion », onglet « Activer », cliquez en bas, sur «Etudiant».

C'est sur cette adresse mail que l'université communiquera avec vous à propos de vos études et de votre vie étudiante. Plus de détail sur : <http://ctu.univ-fcomte.fr/fr/ActiverSonCompteUniversitaire>

2/ **Activez votre compte Izly**

Une fois votre compte messagerie @univ-fcomte.fr activé, connectez-vous à l'adresse www.izly.fr. Créez votre compte Izly et créditez votre carte multiservice pour payer avec. Toutes les réponses sur : <https://mon-espace.izly.fr/home/Faq>

Retrouvez l'Université de Franche-Comté sur : www.univ-fcomte.fr

UNIVERSITÉ
FRANCHE-COMTÉ

